

Lesquels ont été donnés Les
 parents, Suivant Joseph, André, En pres cette de Clavation
 que les de nomme a La présente ont, Certifié Conformement
 a la vérité et la Représentation de l'enfant qui m'est
 faite J'ay Rédigé la présente acte que Nicolas Ferry Carpentier
 et les deux témoins ont signé avec moy a la Ville de Paris le
 Carpentier et ladite mentionne si qu'il est qui sont de Paris ne savons
 Signé tout Conformement a la Loi du vingt Septembre
 mil sept Cent quatre vingt deux Ce jour et ainsi qu'il est
 le notaire de mecler la mention que de Joseph Le grand
 Ferry Carpentier mentionne si qu'il est
 Le Secrétaire et Jours L'année L'an Cent...